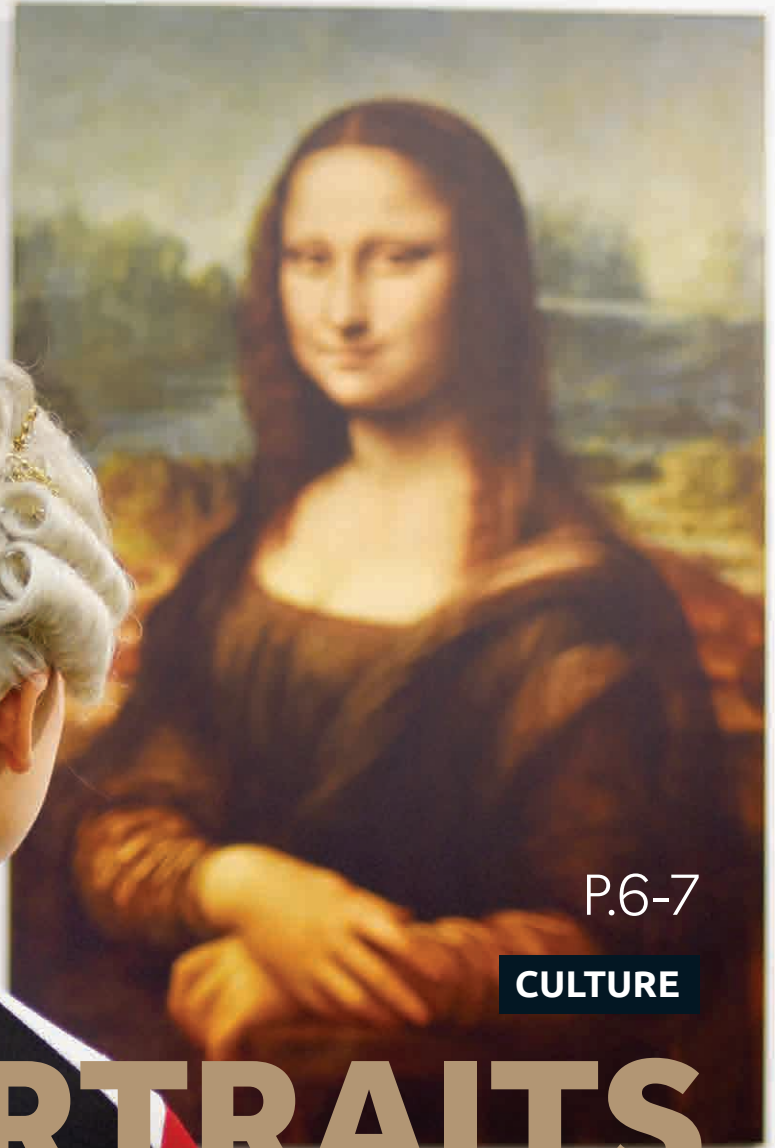


NOUVELLE FORMULE
DE VOTRE MAGAZINE

vm
VILLENEUVE MAG



P.6-7

CULTURE

PORTRAITS DE FEMMES

P.10
Immersion
La musique
élève

P.18
**Les dossiers
de la rédaction**
Un plan de sobriété
énergétique



**Voyager
dans ma ville**

Le pont qui mène
à l'avenue de Verdun
est décoré
de superbes
candélabres.

SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

Les projets dévoilés aux Villenogarenois

P.6-7 La grande actu

Portraits de femmes d'hier et d'aujourd'hui

P.8 Idées reçues

P.9 En clair

Votre magazine respecte l'environnement

P.10-11 Immersion

La musique élève

P.12-13 Portrait

José Garcia, balles neuves

P.14 Experts du quotidien

L'heure du bilan pour le Groupe de Suivi de Chantier Jean-Moulin

P.15 Vie publique

Pascal Pelain toujours très impliqué dans le CoDev

P.17 Tribunes

P.18-21 Les dossiers de la rédaction

Un plan de sobriété énergétique

P.22-23 Instantanés

P.25-28 Actualités

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17



VILLENUEVE92.COM



ÉDITO DU MAIRE

Le stationnement gratuit est une « fausse bonne idée ».

En effet, si le stationnement est payant dans la plupart des communes alentours, il est évident que Villeneuve attire les automobilistes concernés qui viennent se garer dans la journée, voire pour toute la semaine. Les conséquences de cet appel d'air sont connues de tous : il est de plus en plus compliqué de se garer à Villeneuve, car les places de stationnement sont régulièrement occupées par des véhicules n'appartenant pas aux Villenogarenois.

Partant de ce constat, l'équation est simple : soit nous continuons à subir ces grandes difficultés de stationnement, soit nous arrivons à désengorger les rues de notre ville en rendant ces places de parking beaucoup moins intéressantes pour les automobilistes des territoires voisins.

Pour arriver à cette solution, le stationnement payant s'impose, avec une logique importante (qui se pratique partout désormais) : un tarif symbolique pour les résidents de Villeneuve, mais un coût plus élevé pour les visiteurs. C'est la combinaison gagnante pour assurer une meilleure rotation et mettre fin au stationnement des nombreuses voitures ventouses.

Pour mener à bien cette opération, nous nous sommes associés à la Ville de Clichy pour constituer une Société Publique Locale.



Cette structure permettra de mutualiser nos moyens et de réinvestir systématiquement les bénéfices générés dans les infrastructures de stationnement. Comme c'est déjà le cas pour la restauration scolaire (avec le SYREC), ce dispositif permet donc que les élus que nous sommes puissions garder la main sur la gestion du stationnement.

Parallèlement, nous travaillons à des alternatives à la voiture individuelle. Par exemple, une gare du Grand Paris sera bientôt à 800m du Quartz, aux Grésillons (Gennevilliers) : pourquoi ne pas la rejoindre en vélo avant d'y prendre son train ? Dans ce même esprit, nos services travaillent à la construction d'une passerelle vers l'Île-Saint-Denis permettant de rejoindre le Carrefour Pleyel (Saint-Denis) par des modes de circulation doux. Autant de solutions qui permettront, de faciliter les déplacements des Villenogarenois !

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris



Février 2023

Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur www.villeneuve92.com

Directeur de la publication : Pascal Pelain • Directrice de la Communication : Florence Hanguehard-Daudez • Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier • Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport • Journalistes : Erwan Le Vexier (p.4-5-6-7-8-14-18-19-23-26-28), Jonathan Rapaport (p.9-10-11-13-15-20-21-22-23-25-26-27-31) • Photo couverture : (c) Musée du Louvre / Florence Brochoire / 2023 • « Fait maison » service Communication de Villeneuve-la-Garenne • Conception éditoriale : Florence Hanguehard-Daudez, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport • Conception graphique : Florence Ostel • Mise en page : Florence Ostel • Impression • Imprimerie Le Réveil de la Marne • Diffusion : Kepha • Routage : ESAT Evelyne Conte • Tirage : 11 500 exemplaires • 11 numéros par an • Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023



10-31-1245 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Les projets dévoilés aux Villenogarennois

Tous les habitants de Villeneuve étaient invités, le 20 janvier, à l'Espace Pierre-Brossolette, à partager une galette lors des vœux du Maire. Pascal Pelain a présenté les projets destinés à moderniser la ville avec de nouveaux équipements sportifs et de santé répondant à un niveau d'exigence renforcé sur la qualité architecturale.

C'est dans le gymnase de l'Espace Pierre-Brossolette, métamorphosé pour l'occasion en une superbe salle de réception, que le Maire et son équipe ont présenté leurs vœux pour la nouvelle année aux habitants. Il s'agit d'une première pour Villeneuve qui fut accompagnée d'une présentation détaillée des projets lancés pour l'amélioration du cadre de vie. Plus de 500 Villenogarennois venus pour ce moment convivial ont pu entendre les explications du Maire accompagnées d'illustrations diffusées sur deux écrans géants. Pascal Pelain a débuté sa présentation en rappelant que Villeneuve passera de 25 000 à 35 000 habitants dans les années à venir et qu'il faut anticiper cette transformation en construisant des logements, des équipements, en adaptant les services publics. « On dit que je suis un Maire bétonneur. Non ! Je suis un Maire bâtisseur pour le bien-être de chacun », a-t-il précisé.

2023 à 2025

« On a décidé d'arrêter de parler, maintenant on agit ! » C'est avec ces mots que le Maire a introduit la liste des projets à venir. La transformation sera visible sur tout le territoire. Le quartier Jean-Moulin où sera reconstruite une nouvelle école, va voir à court terme ses copropriétés enfin résidentielisées. Le démontage des lignes à haute tension va commencer au printemps. Une fois débarrassés de cette pollution visuelle, les terrains, laissés libres, pourront accueillir de nouveaux logements. Le secteur Gallieni sud accueillera des maisons de ville, le nouveau poste de Police Municipale et un restaurant au niveau de la dernière ferme de Villeneuve. Le centre-ville va également évoluer. Lorsque le nouveau marché aura ouvert ses portes en 2025, le projet d'une médiathèque pourra être étudié et le boulevard Gallieni sera retravaillé.

Sport et santé

Une dynamique a également été lancée pour avoir des équipements sportifs adaptés. Ils seront complétés par deux terrains de padel et un skate park. Cette année, la bulle de tennis va être changée. L'isolation sonore du gymnase Jules-Verne sera refaite. À moyen terme, le stade Gaston-Bouillant sera entièrement réhabilité. Le Maire a insisté sur le fait que « le stade restera où il est. » Les conditions d'accueil des joueurs du club de football vont être améliorées. La piscine, qui a 50 ans, sera réhabilitée. Pour l'offre de santé, 3 maisons de santé vont ouvrir leurs portes d'ici 2024 et l'extension de l'Hôpital Nord 92 permettra d'accueillir 7 radiologues. Autant de projets qui seront détaillés chaque mois dans *Villeneuve Mag*, au fil de leur développement. **vm**

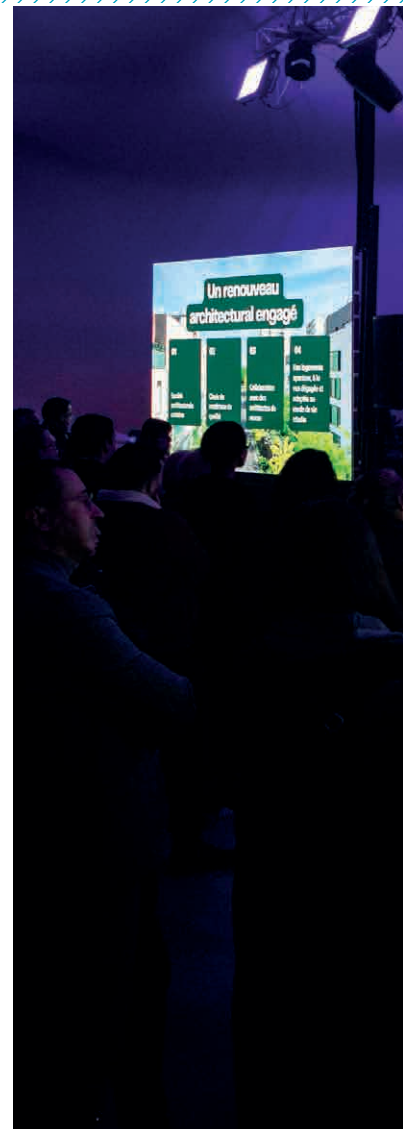




Photo : Laurent Julliard (Contextes)

QUALITÉ ARCHITECTURALE

Le maître mot de tous ces projets est de privilégier le cadre de vie. « *Quand je suis arrivé avec mon équipe, les promoteurs nous proposaient des projets en nous disant, "c'est tout de même pas trop mal". Non, Ça ne fonctionne plus comme ça. Désormais, un concours d'architectes est organisé pour une réelle qualité architecturale, des beaux logements adaptés et des belles constructions* », a expliqué le Maire lors de la présentation des grands projets.



Le Maire a présenté les projets structurants des 3 prochaines années aux habitants.



On dit que je suis un Maire bétonneur. Non ! Je suis un Maire bâtisseur pour le bien-être de chacun.

Pascal Pelain
Maire de Villeneuve-la-Garenne

EN CHIFFRES

+20
PROJETS
ENGAGÉS
DEPUIS 2022

4
RÉNOVATIONS
PRÉVUES
EN 2023

36 millions
d'euros
INVESTIS
PAR LA VILLE

10 000
HABITANTS
SUPPLÉMENTAIRES
EN 15 ANS

Portraits de femmes d'hier et d'aujourd'hui

L'exposition Portraits de femmes, réalisée dans le cadre du partenariat entre le musée du Louvre et la Ville de Villeneuve-la-Garenne, s'est ouverte le 13 janvier avec un vernissage très original destiné à magnifier les Villenogarennoises.

C'est en présence de Sandrine Hertig, Maire-adjointe à la Culture, de Leïla Larik, Maire-adjointe aux Grands Événements et de Fatima Aaziz Maire-adjointe aux Affaires Sociales que l'exposition *Portraits de femmes* a été inaugurée au Centre Culturel Max-Juclier (23 quai d'Asnières). Elle retrace l'histoire de la condition féminine et celle de la définition du portrait. Cette exposition fait partie des initiatives culturelles qui se développeront durant les trois ans de partenariat entre le musée du Louvre et la Municipalité. Pour ce vernissage, la Ville de Villeneuve-la-Garenne a innové en organisant une séance photo ouverte aux Villenogarennoises. « *Mettre ainsi les femmes en valeur au travers de l'art, en gardant une trace de ce moment, est très important car ça les aide à avoir confiance en elles. Cela peut déclencher une prise de conscience pour qu'elles se voient autrement* », explique Sandrine Hertig.

Séance photo

Le Centre Culturel a offert au public une occasion exceptionnelle de « traverser le miroir » en devenant, le temps d'une séance photo, un modèle classique pour être exposé le 8 mars



Mettre ainsi les femmes en valeur au travers de l'art, en gardant une trace de ce moment, est très important car ça les aide à avoir confiance en elles.

**Sandrine Hertig
Maire-adjointe
en charge de la Culture**


à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Ce sont Charlotte Hess, photographe portraitiste, et Delphine de Blic, réalisatrice et photographe qui avaient installé leur studio mobile pour ce shooting inédit. Inspirée par l'esthétisme de la peinture hollandaise du XVII^{ème} siècle, Charlotte Hess revisite les grands thèmes de la peinture avec pour outil



Delphine de Blic
prépare la séance
de portrait photo.

la photographie. Elle conçoit ses photos comme des tableaux : « Avec nos divers appareils pourvus de capteurs d'images, le portrait traditionnel est tombé en désuétude. Je renoue avec ce moment inestimable de rencontre entre un artiste et son sujet », confie-t-elle. À leur arrivée, chaque volontaire était invitée à choisir entre cinq reproductions de tableaux prêtés par Le Louvre pour définir quel style adopter pour leur propre portrait. Avant d'être invitée à prendre la pose, elle passait entre les mains expertes de Cécile Larue, perruquière et coiffeuse de spectacles et de cinéma. Un moment cocooning, véritable sas de transition où chacune était traitée comme une star. « Je suis ravie de participer à cet événement qui vous transporte ailleurs, déclare Cécile Larue, qui travaille actuellement sur la trilogie de Mozart jouée à l'Opéra Royal de Versailles, C'est exceptionnel d'être amenée à participer à un projet comme celui-ci. »

Devenir modèle parmi des œuvres d'art

Une fois coiffée et maquillée, le mannequin d'un soir pouvait pénétrer dans l'atmosphère feutrée du studio. Avec un éclairage savamment dosé, Charlotte Hess pouvait composer son tableau pendant que Delphine de Blic filmait la séance pour en faire un clip immersif depuis les coulisses. Co-fondatrice de Mata-Mata films, une société pour produire et diffuser des films dans une démarche paritaire et sociale, Delphine est très engagée dans la défense du droit des femmes. Un pourcentage des gains de ses œuvres est reversé à des associations partageant cet objectif. Une fois sortie du studio, retour à la réalité pour les Villenogarenoises qui retrouvaient leur « tête de tous les jours ». Chrystelle, qui avait choisi le tableau Madame Arnault de Gorse de Louis Léopold Boilly comme portrait de référence, affichait un grand sourire : « Habituellement, je n'aime pas être photographiée, il y a peu de photos de moi. Ce soir, il m'a fallu sortir de ma zone de confort, je me suis dit que cette initiative était intéressante et je ne le regrette pas. » Une action inédite dans les partenariats ayant déjà eu lieu entre Le Louvre et d'autres villes, qui pourrait inspirer d'autres communes dans le futur. 



TOUTES LES
PHOTOS DE CET
ÉVÈNEMENT
SUR INTERNET

**Les faits, rien que les faits !
Chaque mois, Villeneuve Mag
vous apporte des informations
claires et vérifiées pour vous aider
à déconstruire les idées reçues.**



“ Je me suis arrêté 2 minutes et
**ma baguette
m'a coûté 135 €,
c'est injuste !** ”

Faux!

**Il n'y a rien
d'injuste à être
sanctionné
lorsqu'on se
gare au mauvais
endroit, même
pour une rapide
course.
Explications.**

Stationnement très gênant

Un procès verbal n'est jamais dressé à la légère. On ne se rend pas forcément compte sur le moment des conséquences graves, lorsqu'on gare son véhicule en double file ou sur une piste cyclable, même pour 2 minutes le temps d'aller acheter son pain. Cela perturbe la circulation déjà difficile et peut être dangereux pour les piétons et les cyclistes. 135 € est le montant correspondant à l'amende forfaitaire pour « stationnement très gênant ». Depuis le 30 juin 2015, les arrêts et stationnements sur les passages piétons, les trottoirs ou les pistes cyclables sont considérés comme très gênants et relèvent d'une contravention de 4^e classe. Si elle n'entraîne aucun retrait de point sur votre permis, elle peut être majorée à 375 € en cas de non paiement.

Tolérance zéro pour les incivilités

Les trop nombreuses incivilités dégradant la qualité de vie des Villenogarennois ont entraîné une politique « tolérance zéro » appliquée par les Polices Municipale et Nationale. Tout stationnement ne respectant pas les règles est donc naturellement verbalisé. Cela va de 35 € (2^e classe) pour un véhicule thermique stationné sur une place dédiée à la recharge d'un véhicule électrique à 135 € pour occuper indûment une place pour personne à mobilité réduite, une piste cyclable ou bloquer un passage piéton (avec mise à la fourrière).

Des solutions

Si les forces publiques ne tolèrent aucune exception, c'est qu'il existe des solutions pour garer son véhicule sans gêner personne. Des zones bleues ont été créées pour un stationnement limité. Les 2100 places en surface, totalement gratuites, occupées à longueur de journée par des automobilistes qui travaillent de l'autre côté de la Seine, seront libérées à partir du moment où elles deviendront payantes. La Ville de Villeneuve-la-Garenne travaille avec la Ville de Clichy à la création d'une régie commune pour gérer le stationnement. Ce changement, voté au Conseil Municipal du 16 février, donnera la priorité aux Villenogarennois tout en assurant une meilleure rotation. Un abonnement symbolique de quelques dizaines d'euros par an sera demandé aux habitants alors qu'il sera évidemment plus élevé pour les visiteurs.

EN CLAIR

Votre magazine respecte l'environnement

Pour imprimer *Villeneuve Mag*, la Ville a fait le choix d'utiliser du papier labellisé PEFC qui participe à la gestion durable des forêts. Plus écologique que du papier recyclé, le label est une garantie contre la déforestation.



55 pays
concernés par la
certification PEFC



**Traçabilité
du papier**
jusqu'à la localisation
de la forêt



Exploitation
**raisonnée
et réfléchie**



Préservation
de la forêt pour l'avenir



Respect
de la biodiversité



Des contrôles
et des audits réguliers

93%

des bois
proviennent de France
ou des pays voisins



Maintien
d'un nombre constant
d'arbres et replantation
systématique



LE PAPIER RECYCLÉ PAS SI ÉCOLO

Contrairement à d'autres collectivités, votre magazine municipal n'a pas fait le choix du papier recyclé. Si cette méthode permet une économie de ressources, elle nécessite souvent l'utilisation d'énergies fossiles. De même, « blanchir » du papier engendre un coût écologique important puisqu'il impose d'utiliser des produits polluants. Enfin, le papier recyclé émet davantage de CO2 que le labellisé PEFC.



+ D'INFORMATIONS
WWW.PEFC-FRANCE.ORG



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

La musique élève

L'École Municipale de Musique Claude-Debussy rassemble une équipe de trente enseignants passionnés, autour de nombreuses pratiques individuelles et collectives, ouvertes aux enfants et aux adultes. De quoi progresser, quel que soit son niveau, et monter très vite sur scène pour se produire en concert !

Mercredi, à l'École Municipale de Musique Claude-Debussy, c'est l'effervescence. Une journée très chargée attend l'ensemble de l'équipe pédagogique, présente de 10h à 21h au sein de l'équipement situé Quai d'Asnières. Les enfants se succèdent dans les salles de cours dans la bonne humeur, en pratique individuelle ou collective. « *Notre mission principale est d'enseigner la musique pour tous, indique d'emblée Philippe Lierdeman, le directeur de l'établissement depuis septembre qui a recruté récemment dix nouveaux professeurs. Nous sommes une des rares écoles à accueillir des adultes débutants, tous instruments confondus.* » Salle Purcell, Armelle assure une séance de formation musicale auprès d'élèves de primaire bien calés derrière leur pupitre.

EN CHIFFRES

257

ÉLÈVES

30

ENSEIGNANTS

278,5

HEURES DE COURS
CHAQUE SEMAINE

20

PRATIQUES
DIFFÉRENTES
DISPENSÉES



Les élèves en 3^{ème} année de pratique musicale sont capables de déchiffrer une mélodie, instrument en main.



De la formation musicale au chant lyrique

« Je travaille essentiellement sous forme de jeux mais aussi de dictées musicales et d'écoutes d'œuvres avec pour objectif qu'ils puissent écrire une mélodie qu'ils ont entendue », souligne la professeure. Salle Mozart, au rez-de-chaussée, Simonne suit un cours de chant lyrique auprès de Sylvie, accompagnée au piano par Raphaël. La comédienne, qui sera bientôt à l'affiche d'Andromaque au Théâtre Clavel à Paris, s'estime « plus à l'aise sur les planches qu'en chant. » Pourtant, son enseignante, également fondatrice du groupe Women Kind, ne cesse de l'encourager : « tu vas passer ton son tranquille. Fais comme si ton diaphragme était un accordéon. »

Un étage plus haut, Aya, 8 ans, répète un morceau de piano avec Ayako. Pédagogue et douce, la pianiste japonaise prépare la fillette pour sa prochaine audition. « Très bien le déchiffrage. Utilise ta main gauche maintenant », conseille-t-elle.

Des concerts tout au long de l'année

Salle Beethoven se termine une séance de formation musicale avancée, où les élèves ont tous en main un instrument. « J'ai toujours rêvé de jouer de la trompette », confie Nathanaël, juste avant de reprendre le morceau À la lune de Schubert avec le reste de l'orchestre. « Mes élèves de 3^{ème} année sont capables de déchiffrer une mélodie avec un instrument, précise Ludovic, leur enseignant, qui intervient également au sein de la Classe à Horaires Aménagés Musique (voir encadré). Je les fais monter régulièrement sur scène lors des journées portes ouvertes de l'établissement. » Ezekiel, 9 ans, prépare aussi un concert, avec quinze autres batteurs, sous la supervision de Robby, prof de batterie. Dans cette salle à part située au rez-de-chaussée, où sont accrochées des dizaines d'affiches de grands noms de la percussion, on répète avec un casque sur les oreilles.

Une vingtaine de pratiques pour tous les niveaux

« Ma méthode est de faire apprendre aux enfants des séquences par cœur pour qu'ils n'aient pas besoin de partition une fois en live et qu'ils puissent se lâcher », détaille Robby. L'École de Musique Claude-Debussy compte, en tout, plus d'une vingtaine de pratiques (piano, violon, violoncelle, guitare, saxophone, trombone, tuba...) en classique, jazz ou encore musiques actuelles. On y trouve aussi la chorale Orphée, sous la houlette du Bulgare Tsvetan Dobrev qui fait interpréter du répertoire classique et des morceaux traditionnels de son pays. Mais aussi l'harmonie, dirigée par Frédéric et l'orchestre par Raphaël qui répètent dans la salle du Virtuoz à l'Espace Pierre-Brossolette et réunissent des élèves de tous âges et de tout niveau

autour d'instruments à vent et à cordes. De quoi trouver son bonheur pour les Villenogarennais qui souhaiteraient se mettre à la musique. **Vm**

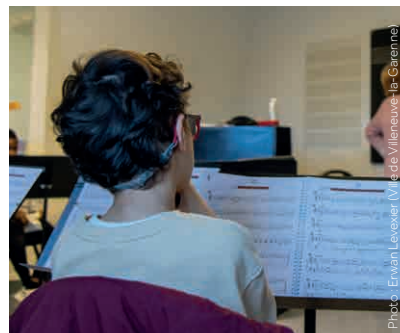


Photo : Erwan Leveque / Ville de Villeneuve-la-Garenne

COLLÈGE

DEUX CLASSES CHAM À VILLENEUVE

Le collège Edouard-Manet de Villeneuve-la-Garenne propose à ses élèves de 6^e et de 4^e depuis la rentrée d'intégrer une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM). Ce dispositif est porté par la Ville, en partenariat avec l'école de musique Claude-Debussy, l'Éducation Nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Drac). Pour rappel, le principe de la CHAM est de permettre aux élèves de disposer d'un emploi du temps adapté afin de suivre, sur le temps scolaire, un enseignement spécialisé d'éducation musicale de 5h30 par semaine.



École Municipale de Musique Claude-Debussy
38 quai d'Asnières
01 47 98 11 00
emm@villeneuve92.com





José Garcia
Directeur sportif
de l'AVG Tennis

José Garcia

Balles neuves

L'enfant de la Caravelle est directeur sportif de l'AVG Tennis depuis près de 30 ans. Le club, qui accueille 250 licenciés, verra d'ici l'été la construction d'une nouvelle bulle. Dans les prochaines années, José Garcia souhaite conserver l'esprit famille qui fait sa force.

À 55 ans, José Garcia est toujours au four et au moulin au sein de son club de cœur. Arrivé à l'AVG Tennis il y a une quarantaine d'années dont 30 passées comme directeur sportif, il dispense toujours 30 heures de cours par semaine sur le terrain, tout en assurant la gestion de l'association et le capitanat de l'équipe première en championnat par équipe pour laquelle il est aussi joueur. Des journées harassantes pour ce passionné de la petite balle jaune qui a découvert la discipline un peu par hasard, alors adolescent.

Passion tennis

« J'habitais à la Caravelle et au départ je jouais plutôt au foot, rembobine ce fils d'ouvriers dont les parents sont originaires d'Espagne. Un jour, j'ai passé la tête du côté du club de tennis qui touchait le stade de foot et j'ai tout de suite été très passionné. Je ne manquais pas un match à la télé à l'époque de McEnroe et de Borg. » S'il reste toujours inscrit à Villeneuve, il part quelques temps s'aguerrir dans d'autres clubs : à la Courneuve (Seine-Saint-Denis) puis surtout au Stade de Vanves (Hauts-de-Seine) où il accèdera en équipe à la Nationale 1B, l'équivalent de la deuxième division nationale au football. Le serveur-volleyeur fait évoluer son jeu pour devenir un attaquant du fond de court capable

aussi de tenir des heures grâce à un physique de marathonien. À 26 ans, il obtient son meilleur classement (1/6) et décroche dans la foulée le Brevet d'État (aujourd'hui Diplôme d'État) de professeur de tennis. « J'ai su très tôt que je voulais faire de ce sport mon métier, confie José Garcia. J'ai toujours eu cette facilité d'observation et cette capacité à analyser le jeu de mes adversaires. J'aime transmettre. »



À l'AVG Tennis, il y a une vraie âme.

Des enseignants du cru

À l'AVG Tennis, le directeur sportif a carte blanche. Petit à petit, le club grandit : il atteint le niveau pré-national chez les garçons et José forme de nombreux jeunes talents qui deviendront pour la plupart prof à leur tour. Tout en préservant l'esprit famille : « Ici, il y a une vraie âme. J'entraîne aujourd'hui les enfants des élèves que j'avais à mes débuts », souligne-t-il avec émotion. Ainsi, l'ensemble des initiateurs et le responsable de l'école de tennis, Stanislas Sobolak, sont issus de la formation villenogarennoise. Présidé désormais par Salah Kobbi, le club, qui a toujours été tourné vers la compétition, est pour le moment freiné

par ses infrastructures vieillissantes et un nombre de terrains (cinq en dur dont deux couverts) insuffisants.

Une nouvelle bulle dès cet été

Cet été, une bulle flambant neuve sera installée, financée en grande partie par la Région Île-de-France, puis ce sera au tour de deux terrains de padel (un mix entre le squash et le tennis) en 2024, une discipline qui a le vent en poupe. Et d'ici quelques années, il sera sans doute temps pour José Garcia de passer la main à Stanislas Sobolak. En attendant, le nouveau licencié de l'AVG Cyclisme (le vélo est sa nouvelle grande passion) souhaite continuer à développer le tennis adulte débutant, l'un de ses grands chantiers. « Villeneuve compte de nombreuses personnes, que ce soit au football, à l'athlétisme ou au tennis, qui se dévouent corps et âme pour leur discipline. La ville a beaucoup de chance ! »

NOUVEAU

ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À JOSÉ GARCIA EN SCANNANT LE QR CODE



EN DIRECT
DE JEAN-MOULIN

L'heure du bilan

La phase de démolition de l'école Jean-Moulin s'est achevée dans les temps. Chaque membre du Groupe de Suivi de Chantier a pu dresser son bilan des réunions mensuelles lors de la dernière visite sur site. Un retour globalement positif.



Le Groupe de Suivi de Chantier a pu tout visiter durant les 3 mois de déconstruction.

Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

Il s'est déroulé 3 mois et demi entre la première rencontre des membres du groupe à l'Hôtel de ville, le 1^{er} octobre 2022, et ce dernier déplacement sur le chantier de démolition, le 17 janvier dernier. En quatre visites, les membres du groupe ont pu voir sur site comment se déroulaient les travaux, poser des questions, exprimer leurs desideratas, obtenir des explications. Entre chaque déplacement sur le terrain, les participants échangeaient avec les services municipaux tout en dialoguant avec leurs voisins pour se faire leur porte-parole.

Échanges constructifs

Une nouvelle fois, les responsables de l'entreprise de démolition Melchiorre ont accueilli les Villenogarenois, Lahcen Baylal, Maire-adjoint à la Vie Des Quartiers et à la Gestion Urbaine Sociale de Proximité et Salah Kobbi, Conseiller Municipal en charge de la Vie Des Quartiers, ainsi que des représentants de services municipaux, le soir après les heures de bureaux pour que chaque habitant puisse participer. Les membres du groupe de suivi ont salué leur patience et leur écoute,

comme l'a exprimé Ophélie : *« Je souhaite remercier l'entreprise qui nous a accueilli à des horaires au-delà de leur temps de travail pour nous entendre. Ce n'est pas courant. »* Bien que les péripéties des nuisances sonores du groupe électrogène soient encore dans les esprits, le fait d'avoir trouvé une solution, même tardive, a radouci les esprits. Henri a souligné *« qu'il y a eu des incidents : non respect des horaires, nuisances sonores. J'ai toujours fait remonter l'info pour alerter la Mairie. »* Ce à quoi il lui a été répondu que la Municipalité *« peut parfois mettre du temps entre une demande et une action, mais par contre, que les services agissent toujours immédiatement pour une question de sécurité. »* Ce qu'il confirma pour l'avoir constaté depuis sa fenêtre.

Le planning des travaux a été respecté

Il fut rappelé que les travaux ont été réalisés dans les délais prévus. Ce qui a permis d'éviter des surcoûts budgétaires pour la Ville. Sylvie était *« épatée de voir à quelle vitesse le chantier a avancé »*. Michaël a fait

savoir que circulait une rumeur laissant entendre que des difficultés sur la démolition entraîneraient des retards. La vue des derniers gravats à évacuer pour laisser le terrain nu, démontre que ces bruits de couloir sont faux. Rien de tel que de se rendre compte par soi-même, ce qui donne toute sa valeur aux Groupes de Suivi de Chantier.

Un travail collectif désormais bien rodé qui continuera prochainement avec le chantier de démolition de l'ancienne halle du marché. Si vous êtes majeur et habitez à Villeneuve-la-Garenne, vous pouvez devenir membre du « GSC Futur marché ».

FUTUR MARCHÉ

Rejoignez le prochain Groupe de Suivi de Chantier en vous inscrivant auprès de Serge Leverbe, chargé de mission Démocratie Locale, à SLeverbe@villeneuve92.com




Pascal Pelain toujours très impliqué dans le CoDev

Le Maire de Villeneuve-la-Garenne a dressé le bilan, le 16 décembre au Conseil Métropolitain, de l'action menée par l'instance en 2022. Trois thèmes ont notamment été abordés : l'eau et le réchauffement climatique, les tiers-lieux et le Schéma Directeur Énergétique Métropolitain.

Une instance de démocratie locale

Le 16 décembre dernier, Pascal Pelain a dressé un bilan de l'année écoulée devant le CoDev. « *C'est une belle instance de démocratie locale, a rappelé l'élu. Je tenais à féliciter ces dizaines de volontaires de la société civile qui forment ce conseil, pour leur mobilisation, leur engagement et leur énergie !* » Trois rapports ont ainsi été rendus, portant sur les trois sujets travaillés par ses membres depuis un an et demi. En premier lieu, le Conseil a défini des pistes d'action dont la Métropole du Grand Paris pourrait se saisir pour répondre aux enjeux de gestion de l'eau et d'adaptation au réchauffement climatique à court, moyen et long terme, à l'échelle métropolitaine.

Des sujets pragmatiques abordés

L'instance s'est ensuite interrogée sur les tiers-lieux et l'éventuel soutien de la Métropole à ces espaces ouverts où des individus peuvent se réunir pour travailler et s'approprier des savoirs ou des compétences. Enfin, le CoDev a déterminé le Schéma Directeur Énergétique Métropolitain et identifié les freins possibles à la transition énergétique, ainsi que les solutions pour accélérer son développement à l'échelle métropolitaine en partant de l'expertise d'usage de ses membres. Autant de thèmes qui concernent des questions d'intérêt commun et l'avenir de l'ensemble des 7,2 millions habitants des 131 villes de la Métropole. 

Fin mai 2021, les 96 membres du Conseil de Développement de la Métropole du Grand Paris (CoDev) avaient été entièrement renouvelés, sous la supervision du Maire de Villeneuve-la-Garenne, Pascal Pelain, Conseiller Métropolitain Délégué au suivi du Conseil de Développement. Composée d'un collège d'habitants tirés au sort et de personnalités qualifiées désignées par le président de la Métropole du Grand Paris (MGP), Patrick Ollier, l'instance a pour objectif de mener des travaux qui visent à enrichir les politiques publiques. Elle est chargée d'émettre un avis sur tout ou partie des documents relatifs aux grands enjeux du projet du territoire (cadre de vie, aménagement, environnement, économie, mobilité, logement, numérique et culture).

PLUS D'INFOS
SUR LE SITE DE
LA MÉTROPOLE
EN SCANNANT
LE QR CODE



Le Maire Pascal Pelain lors d'une réunion du Conseil Métropolitain en compagnie de Philippe Pelletier, Président du Conseil de Développement et de Patrick Ollier (à droite), Président de la Métropole du Grand Paris.



Calendrier de collecte des encombrants 2023



Nouvelle fréquence pour la collecte des encombrants

La collecte des encombrants est simplifiée : elle aura lieu le **premier et troisième lundi de chaque mois**, de façon uniforme sur toute la ville.

Dates à retenir pour mettre vos encombrants sur le trottoir, au matin :

- lundis 6 et 20 février
- lundis 6 et 20 mars
- lundis 3 et 17 avril
- mardi 2 et lundi 15 mai
- lundis 5 et 19 juin
- lundis 3 et 17 juillet
- lundis 7 et 21 août
- lundis 4 et 18 septembre
- lundis 2 et 16 octobre
- lundis 6 et 20 novembre
- lundis 4 et 18 décembre



La déchèterie fixe du SYCTOM

En parallèle des jours de collecte, vous pouvez accéder à la déchèterie du SYCTOM :

93 rue des Caboeufs, 92330 Gennevilliers

- Pour obtenir votre badge d'accès, rendez-vous sur www.syctom-paris.fr

Nouveau lieu de collecte pour la déchèterie mobile

Depuis janvier 2023, la **déchèterie mobile stationne sur le marché provisoire**, en face de la mairie, à savoir au 214 bd Gallieni.

Fréquences et horaires restent identiques :

- samedi 25 février
- samedi 25 mars
- samedi 22 avril
- samedi 27 mai
- samedi 24 juin
- samedi 22 juillet
- samedi 26 août
- samedi 23 septembre
- samedi 28 octobre
- samedi 25 novembre
- samedi 23 décembre



À avoir en tête



La collecte des déchets toxiques a lieu le 3^e dimanche du mois de 9h à 12h.

Un camion, spécialement équipé, stationne entre l'ancien marché et l'Hôtel de Ville pour collecter vos déchets dangereux.

- 19 février ■ 19 mars ■ 16 avril ■ 21 mai
■ 18 juin ■ 16 juillet
■ 20 août ■ 17 septembre ■ 15 octobre
■ 19 novembre ■ 17 décembre

La majorité municipale

La rumeur, c'est souvent le revers de la médaille de « l'esprit village » que nous apprécions tous par ailleurs. Ainsi, de fausses informations prospèrent parfois par le truchement de quelques opposants malveillants qui tentent d'exister.

C'est tout l'objet d'une nouvelle rubrique de notre magazine municipal nommée « Idées reçues » : battre en brèche les fausses informations qui peuvent circuler ici et là, de bouche-à-oreille, de groupes Facebook en posts mensongers sur les réseaux sociaux.

Dernière en date ? Certains nous expliquent, se prenant pour des lanceurs d'alerte, que les sols devant accueillir la future école Jean-Moulin sont pollués : c'est évidemment vrai, mais ce n'est une découverte pour personne ! Les terrains de Villeneuve sont pollués depuis des décennies, héritage du passé de notre ville avec ses gravières

autrefois comblées « approximativement ». Mais que pensent-ils ? Que nous allions faire courir le moindre risque à nos enfants ?

C'est bien sûr le principe de précaution qui s'applique à propos du projet de construction du groupe scolaire Jean-Moulin (mais également pour tous les autres projets !) : c'est d'ailleurs ce que j'ai expliqué aux habitants lors des différentes instances de concertation qui ont eu lieu le mois dernier. Je rappelle également que la dépollution des sols est systématiquement prévue pour chacun des projets que nous portons.

Laissons l'ARS et les services municipaux faire leur travail, sans les mépriser, et sans douter constamment de la bonne foi des élus.

Créer de toute pièce des peurs chez les Villenogarennois, c'est inconscient et dangereux. J'invite ces quelques agitateurs à sortir des postures politiciennes pour se

concentrer sur l'intérêt général. Si la mauvaise foi est leur devise, la responsabilité est notre politique !

Comptez sur notre équipe municipale pour ne pas rentrer dans ces polémiques qui ne sont pas à la hauteur des enjeux qui occupent notre ville et ses habitants. Ainsi, nous restons concentrés et déterminés à mener à bien nos projets, dans l'intérêt des Villenogarennois.

Pascal Pelain
Maire, pour la Majorité Municipale

Groupes d'oppositions

Libres & citoyens

A votre Santé !

A l'occasion des vœux, M. le Maire a rappelé les projets qui feront de Villeneuve... Une « Ville Nouvelle ». Si certains travaux sont lancés et si la nouvelle formule du Magazine Municipale devrait permettre de suivre mensuellement l'avancée des projets, nous sommes impatients de voir enfin s'ouvrir la 1^{ère} des 3 Maisons de Santé promises.

Des paroles aux actes, combien de temps devons-nous attendre pour se faire soigner dans notre ville ?

Contact@libres-et-citoyens.org
Erick Peleau, Jérémie Lagarde, Christophe Douay,
Conseillers municipaux

Union pour Villeneuve

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Emmanuelle Rassaby, Conseillère municipale.
Abdelaziz Bentaj, Conseiller municipal

Villeneuve libre et engagée pour l'avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mariam Kanté, Conseillère municipale.

Villeneuve La Gauche, écologie et solidaire

Halte à la censure !

La majorité municipale étouffe l'expression de la gauche par des mesures autoritaires limitant notre expression et en refusant de consacrer deux pages de ce magazine aux tribunes libres.

En attente d'une révision de cette atteinte à la démocratie rendez-vous sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/groups/unenouvelleambitionpourvlg/>.

Notre solidarité avec tous ceux qui luttent contre la réforme des retraites est totale !

Gabriel Massou, Conseiller municipal.
Eve Nielbien, Conseillère municipale.

Ville d'Avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Yaël Lévy, Sandrine Payet, Conseillères municipales.
Abdel Aït Omar, Conseiller municipal.

Un plan de sobriété énergétique

Elaboré par la Ville pour la période 2023/2026, il doit permettre de réduire considérablement la facture énergétique pour la commune qui a bondi de plus de 500 000 euros en un an en raison notamment du contexte international. L'objectif est de maintenir une qualité constante de services publics malgré les contraintes budgétaires, tout en agissant en faveur de l'environnement.

L'inflation, que de nombreux pays connaissent, nécessite de revoir la manière de gérer nos dépenses, tant sur le plan individuel dans les foyers, que dans les entreprises et les collectivités. La Municipalité comme tant d'autres est touchée par cette problématique, aggravée par l'état de la plupart de ses anciens bâtiments qui n'ont pas été entretenus durant des années.



L'inflation touche les mairies comme les habitants

Au niveau d'une commune comme Villeneuve-la-Garenne, les dépenses pour les combustibles ont augmenté de 92,5% en seulement quelques mois. Cette augmentation vertigineuse en termes d'énergie a été freinée par des prises de décisions du Maire et de ses équipes dès l'été, avec l'objectif commun d'établir un plan pluriannuel de mesures concrètes et efficaces de réduction de consommation d'énergie, à différents niveaux, sans impacter la qualité du service public. **vm**

Le plan repose sur la rénovation énergétique des bâtiments publics et sur le changement technologique du type d'éclairage.

**Frédéric Rarchaert
2^e Maire-adjoint
en charge des Bâtiments**



Eau

Pose prochaine de réducteurs de débit sur les robinets et les douches des bâtiments municipaux

Réutilisation de l'eau de la piscine (dans les 3 années à venir)



Chauffage

Ajustement des températures

de chauffage en les baissant de moyenne de 1 à 2 degrés en fonction des structures

Isolation des bâtiments par l'extérieur

pour réduire la consommation de 30%

Coupage de l'eau chaude

(hors douches) dans les bâtiments administratifs, culturels et les gymnases



Grâce à ce plan de sobriété, nous avons maintenu toutes les prestations et services aux habitants.

Alain-Xavier François
6^e Maire-adjoint
en charge du Développement Durable

C'est bon pour la planète

Cette crise survient à un moment clé pour l'avenir de la planète qui, pour tenter de diminuer les sources du dérèglement climatique, doit voir la consommation mondiale se restreindre.

Ainsi, pour réduire les factures d'énergie et les risques de pénuries énergétiques, il faut réduire la consommation et par là-même les émissions de CO2 à plus grande échelle.



DES SOLUTIONS

-30%

DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AVEC ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR

-60 à -70%

DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AVEC LA TECHNOLOGIE LED POUR L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

-30 à -40%

SUR LE COÛT DE LA FACTURE DE GAZ EN RÉNOVANT LA PISCINE MUNICIPALE

Éclairage

1/3 de l'éclairage public est déjà passé au LED sur l'ensemble de la Ville pour une réduction de consommation de 60% à 70%

Extension de l'usage des LED sur l'ensemble du territoire avec pilotage automatisé

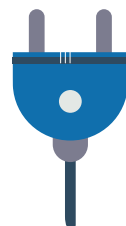
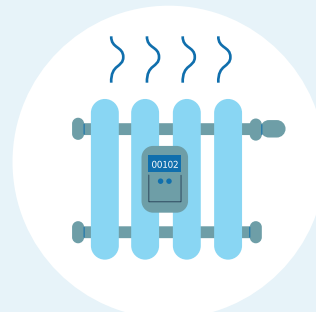
Vérifier que l'éclairage est bien éteint la nuit dans les bâtiments communaux

Extinction de l'éclairage dans les parcs la nuit

Ajustement des heures d'éclairage public avec extinction entre 2h et 4h du matin pour une réduction de la consommation

Extinction des panneaux Decaux entre 1h et 6h du matin

Pose prochaine de détecteurs de mouvement dans les bâtiments communaux



Des petits gestes à appliquer au quotidien pour les habitants

La Ville de Villeneuve-la-Garenne se mobilise pour sensibiliser les Villenogarennois et partager les bons réflexes d'économie d'énergie.

« Pour économiser de l'énergie, on agit, on réduit. » Lancée il y a plusieurs semaines, la campagne du gouvernement reprise par l'ensemble des médias vise un objectif de réduction de 10% des consommations globales d'énergie d'ici à deux ans par rapport à 2019. Les particuliers sont ainsi invités à réaliser au quotidien des petits gestes qui auront un impact sur la durée. La Ville de Villeneuve-la-Garenne relaie ces recommandations. Il est préconisé de régler son chauffage sur 19 degrés maximum, d'éteindre les lumières lorsqu'elles ne sont pas nécessaires, de réduire l'utilisation de l'eau chaude, de décaler celle de ses appareils électroménagers en dehors des heures de pointe ou encore de recharger sa voiture électrique aux heures creuses.

Des ateliers développement durable pour les enfants

Plusieurs autres outils sont également recommandés par la Ville pour réduire votre facture comme par exemple utiliser l'application Monecowatt (ou Linky) pour savoir en temps réel où en est votre consommation. Par ailleurs, des rendez-vous peuvent être pris au service Logement de la Municipalité pour bénéficier des conseils des spécialistes de Réno'Habitat (voir modalités page 30) et améliorer ainsi les performances énergétiques de son logement en finançant une partie des travaux par l'État. Enfin, des ateliers sont menés régulièrement dans les écoles de la ville, en partenariat avec les services de la Municipalité, les associations et les entreprises, pour sensibiliser les enfants au développement durable. Des éco-gestes qu'ils appliqueront ensuite à la maison, aux côtés de leurs parents.

NE PAS OUBLIER

19C°

TEMPÉRATURE
MAX DANS
SON LOGEMENT

55C°

TEMPÉRATURE
MAX DU
CHAUFFE-EAU

22H30-6H30

PLAGE HORAIRES
HEURES CREUSES
À VILLENEUVE



Les commerçants jouent aussi le jeu

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) prévoit, pour chaque commerce, une extinction des lumières entre 23h et 6h du matin. Les enseignes doivent ainsi être éteintes au moins une heure après la cessation d'activités et peuvent être rallumées une heure avant la réouverture. Par ailleurs, une charte de bonnes pratiques est en cours d'élaboration et va au-delà du RLPI : éteindre les façades, enseignes et vitrines lumineuses après 20h, veiller à ne pas dépasser 19 degrés pour le chauffage dans sa boutique, garder les portes du magasin fermées lorsque la climatisation ou le chauffage fonctionne, interrompre le système de renouvellement d'air la nuit, utiliser des dispositifs d'éclairage basse consommation, établir un diagnostic énergétique, mieux isoler ses locaux... Face à la flambée des prix de l'énergie, les entreprises du département sont aussi accompagnées dans leurs démarches par la CCI des Hauts-de-Seine qui a organisé une réunion d'information à l'Hôtel de ville de Villeneuve, le 30 janvier. Ainsi, des aides gouvernementales sont proposées selon la taille de l'entreprise : bouclier tarifaire, étalement des charges, report du paiement des impôts, chèque d'efficacité énergétique, audit énergétique... **vm**

LES AGENTS DONNENT L'EXEMPLE

Les agents de la Municipalité réalisent de nombreux efforts au quotidien pour réduire la facture énergétique de la collectivité. Parmi les mesures de bon sens qu'ils appliquent déjà, ils éteignent les appareils électroniques à la fin de leur journée de travail et la lumière en sortant de la pièce, ils privilégient la marche, le vélo, les transports en commun et le co-voiturage lors de leurs déplacements et mutualisent leurs journées de télétravail afin de réduire la consommation énergétique dans les bâtiments communaux.



HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE : TOUTES LES MESURES DE SOUTIEN MISES EN PLACE PAR LE GOUVERNEMENT



26
JANVIER

Nuit de la solidarité

Une trentaine de Villenogarenois (élus, agents municipaux, associatifs, bénévoles) ont sillonné la commune pour aller à la rencontre des personnes sans-abri, dans le cadre de la Nuit de la Solidarité. Cette opération portée par la MGP vise à établir un décompte de nuit des personnes sans-abri pour mieux connaître les profils et leurs besoins.



20
JANVIER

Création

En résidence à l'Espace 89, quatre danseurs, de la compagnie Khady Fofana, ont proposé aux spectateurs une restitution de leur travail de création. *J'assume*, c'est un voyage à travers les danses hip-hop, popping, smurf, locking et classique et une ode à cet art vivant sous toutes ses formes.



Photo : Nicolas Gallon / Contextes



Seule-en-scène

L'humoriste Marion Mezadorian s'est produite sur la scène de l'Espace 89 devant un public villenogarennois conquis. Elle y présentait son spectacle *Pépites*, une galerie de personnages hauts en couleur : son père primeur sur les marchés, un agent de comédiens sadique ou encore un enfant au langage fleuri. Un vrai régal !

29
JANVIER



17
JANVIER

Enseignement moral et civique

Le Maire Pascal Pelain a reçu la classe CM2 de Madame Marion Bonseignour de l'école Jean-Moulin A dans le cadre de ses cours d'enseignement moral et civique. Les 25 élèves, inscrits au parlement des enfants et apprentis journalistes, ont pu poser des questions au Maire qui leur a fait visiter la salle du Conseil Municipal, son bureau et la salle des mariages. Dans quelques mois, ils termineront leurs cours en visitant l'Assemblée Nationale.



20
JANVIER

RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR



Vœux du Maire

Vous étiez 550 à avoir répondu à l'invitation du Maire et de la Municipalité pour partager un moment de convivialité en dégustant une galette feuilletée à l'Espace Pierre-Brossolette. L'occasion aussi de présenter les projets de la Ville (voir page 4 et 5).

2023



PROJETS PARTICIPATIFS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

LA RÉVÉLATION



SOIRÉE ÉLECTORALE

Participez au dépouillement
et découvrez le projet vainqueur !

Mercredi 15 février 2023

à 18h30 - Salons de l'hôtel-de-ville



VENEZ NOMBREUX !



NUMÉRIQUE

Les ateliers et permanences numériques ont trouvé leur public




Le conseiller numérique de la Ville de Villeneuve-la-Garenne, Quentin Leclercq, a reçu 865 Villenogarennois en 2022, sur 7 sites répartis sur l'ensemble du territoire. Il mène une mission essentielle pour lutter contre la fracture numérique.

Une démarche administrative qui vous donne du fil à retordre, une boîte email à créer ou tout simplement l'envie d'apprendre à mieux utiliser un outil bureautique : le conseiller numérique peut vous aider ! Recruté par la Municipalité de Villeneuve-la-Garenne en octobre 2021, Quentin Leclercq assure dans plusieurs équipements municipaux (Bibliothèque Aimé-Césaire, Espace Emploi Malraux, Espace Famille, service État Civil, France

Services, Espace Nelly-Roussel, la Fabrik), des permanences numériques ou organise des ateliers gratuits pour les novices. Et en 2022, le public fut au rendez-vous avec 865 personnes reçues, dont 78% d'adultes de 42 ans et plus (44% de 44-62 ans et 35% de 62 ans et plus, la catégorie d'âge la plus éloignée de l'outil numérique). Les démarches administratives (32%) représentent le principal motif d'accompagnement.

Les démarches administratives plébiscitées

Elles concernent par exemple l'accès à son compte sur les sites de la CAF, de la Préfecture, de l'assurance retraite, de Pôle Emploi ou encore la pré-demande de titre d'identité, et se déroulent majoritairement à France Services (67% du temps). Le conseiller numérique est également sollicité pour l'utilisation du matériel (20%), l'aide à l'apprentissage de la bureautique et internet (19%), et la recherche d'emploi (12%). Tout au long de l'année, donc, Quentin Leclercq organise des ateliers

thématiques: bureautique, bureautique avancée, parcours emploi et initiation à l'informatique où les grands débutants sont les bienvenus. Des ateliers pour apprendre à devenir autonome devant son ordinateur, à l'ère de la dématérialisation d'une grande majorité de démarches de la vie quotidienne. 



CONTACT

Quentin Leclercq

conseiller.numerique@villeneuve92.com
et 06 09 15 74 27

PERMANENCES NUMÉRIQUES

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun
le lundi et le vendredi de 9h à 12h

Espace Famille et État Civil

28 avenue de Verdun
le mardi de 9h à 12h

France Services

6 rue Hector-Berlioz
le mardi de 13h à 17h

LES ATELIERS NUMÉRIQUES DE FÉVRIER

Deux parcours sont proposés à l'Espace Emploi Malraux, du 1^{er} février au 27 février : emploi et bureautique avancé.



**RETROUVEZ
LES HORAIRES
COMPLETS
EN SCANNANT
LE QR CODE**

EN BREF!

ACCESSIBILITÉ

TOILETTES
PMR DU PARC
DU MARÉCHAL
LECLERC

Des toilettes automatiques pour Personnes à Mobilité Réduites (PMR) viennent d'être installés dans le parc du Maréchal-Leclerc. Modernes et sécurisés, ils disposent d'un verrouillage électrique des portes, de lumières automatiques et d'un système de nettoyage.

SOLIDARITÉ

DES DONS
POUR MARWAN

L'association "Le parcours de Marwan" collecte des fonds (comme ce fut le cas lors du dernier Téléthon) pour que ce petit garçon villenogarennois de 6 ans, porteur d'une maladie génétique rare qui engendre un retard global du développement, puisse entreprendre une rééducation à l'étranger. Les soins prodigués en France sont en effet insuffisants au regard de ses besoins. Prochain voyage prévu le 20 février à Alicante en Espagne pour deux semaines.

Plus d'informations
en scannant
le QR Code




SPORT

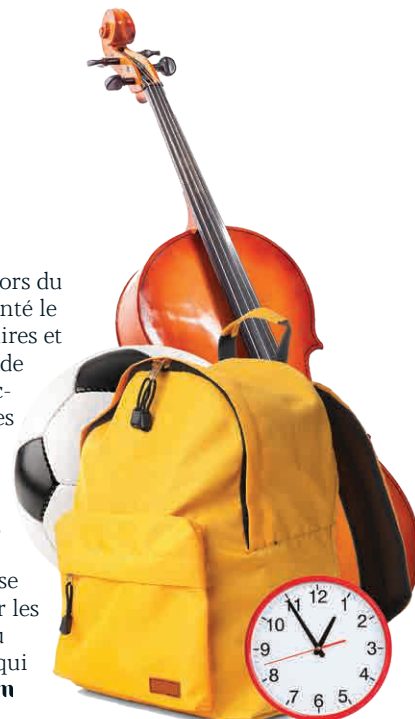
À FOND LA FORME

Les deux athlètes de l'AVG Athlétisme Mehdi Belhadj et Bérénice Cleyet-Merle (nouvelle recrue du club), en lice pour participer aux Jeux Olympiques de Paris en 2024, ont obtenu d'excellents résultats au meeting de la Réunion (17 décembre). Ils se sont tous les deux imposés, respectivement sur 5000m et 1500m. Quant à Eva Criou du Shotokan Karaté Club, elle s'est hissée sur la troisième marche du podium au prestigieux Open de Paris (20, 21 et 22 janvier).

ÉDUCATION

Un outil éducatif
au service
de la jeunesse

Le nouveau Projet Éducatif Territorial (PEDT), adopté lors du Conseil Municipal du 15 décembre dernier, a été présenté le 24 janvier aux agents opérationnels, cadres intermédiaires et responsables de services de la direction de l'éducation de la Ville de Villeneuve-la-Garenne. Le projet qui va structurer la réflexion pédagogique pour les trois prochaines années leur a été exposé. Son objectif est de renforcer et d'animer la cohérence éducative entre les différents partenaires et acteurs de l'éducation en garantissant la continuité entre les projets des écoles et les activités des enfants en dehors du temps scolaire. Les dates des premiers comités techniques ont été fixées pour sa mise en œuvre. *Villeneuve Mag* reviendra plus en détails sur les axes de ce nouveau PEDT dans sa prochaine édition où la rédaction consacrera un dossier à ce sujet essentiel qui concerne l'ensemble des familles villenogarennoises. 



SERVICE PUBLIC


La Bibliothèque
fermée provisoirement

Pour des raisons techniques, la « bib' » ne peut pas accueillir de public mais elle continue à prêter des livres et les bibliothécaires à donner des conseils.

Depuis début janvier, la Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire n'est plus accessible au public pour des soucis techniques, au niveau d'une porte coupe-feu. La date de réouverture de l'équipement n'est pas encore déterminée mais les services de la Municipalité font le maximum pour résoudre le problème. En attendant, les Villenogarennois peuvent toujours contacter la « bib' », par téléphone ou

par mail, pour avoir de la documentation sur un sujet, être conseillé sur un bon roman policier, une lecture jeunesse ou un album musical à écouter.

Des animations déplacées
dans d'autres structures

Les bibliothécaires restent à votre disposition avant de venir chercher vos ouvrages ou CD sur place. Par ailleurs, si certaines animations proposées par l'équipe de la bibliothèque sont malheureusement reportées, d'autres se tiendront dans d'autres structures de Villeneuve. *Villeneuve Mag* et le site de la Ville www.villeneuve92.com vous tiendront informés des nouvelles adresses des activités. 



Bibliothèque Aimé-Césaire
23, quai d'Asnières
01 47 94 10 20
bibliotheque@villeneuve92.com

La Commission Éthique poursuit son travail

Présidée par le Maire-adjoint Arnaud Péricard, l'instance s'est déjà réunie à quatre reprises. Lors de la dernière réunion du 16 janvier, une présentation de l'audit sur les conditions d'attribution des places en crèche a notamment été réalisée.


Promesse de campagne du candidat Pascal Pelain, la Commission Éthique a finalement été approuvée par le Conseil Municipal du 17 juin 2021. Depuis, l'instance, présidée par le Maire-adjoint en charge de l'Éthique et de la Déontologie, Arnaud Péricard, a effectué un important travail de prévention et de contrôle. Au cours de ses quatre réunions de travail (13 octobre 2021, 9 mars 2022, 10 octobre 2022 et 16 janvier 2023), ouvertes aux élus d'opposition et à deux habitants

de la commune, la Commission a émis des préconisations en matière d'éthique et de transparence de la vie politique, en s'appuyant sur la Charte Éthique (adoptée par le Conseil Municipal du 17 décembre 2020) qui impose aux élus l'exemplarité dans l'exercice de leur fonction: éviter tout conflit d'intérêt, refuser les invitations au restaurant ou les cadeaux, démissionner en cas de mise en examen, être assidu aux séances du Conseil Municipal...

Plusieurs audits mis en place

Il a aussi été abordé les thèmes de l'attribution des logements depuis la dernière élection municipale avec la mise en place d'une mission d'audit, mais aussi de l'attribution des locaux aux associations et des subventions qui leur sont accordées. La dernière réunion en date du 16 janvier a permis de présenter un nouveau rapport sur l'attribution des places en crèche. Une référente éthique a ainsi pu vérifier, en assistant à une de ces commissions, que la procédure était bien respectée.

Deux habitants non élus très investis dans la Commission

« Rappeler des principes fondamentaux d'éthique pour les élus dans une charte est une très bonne chose, estime Philippe Brunier, habitant de la Caravelle, non élu et membre de la Commission. Pour le moment, je suis en accord avec tous les sujets traités mais je n'hésiterai pas à prendre la parole si quelque chose ne me convient pas. » Pour Léa Dos Santos, Villenogarennoise non élue qui fait également partie de l'instance, « C'est essentiel d'y participer en tant que citoyenne et électrice. Je suis force de proposition car c'est moi qui ai proposé de travailler sur l'attribution des places en crèches. La Commission Éthique permet aussi de voir de l'intérieur comment sont prises certaines décisions de la Municipalité », conclut la parent d'élève, résidente du quartier Jean-Moulin. 



POUR ACCÉDER À LA PAGE DE LA COMMISSION ÉTHIQUE SCANNER LE QR CODE

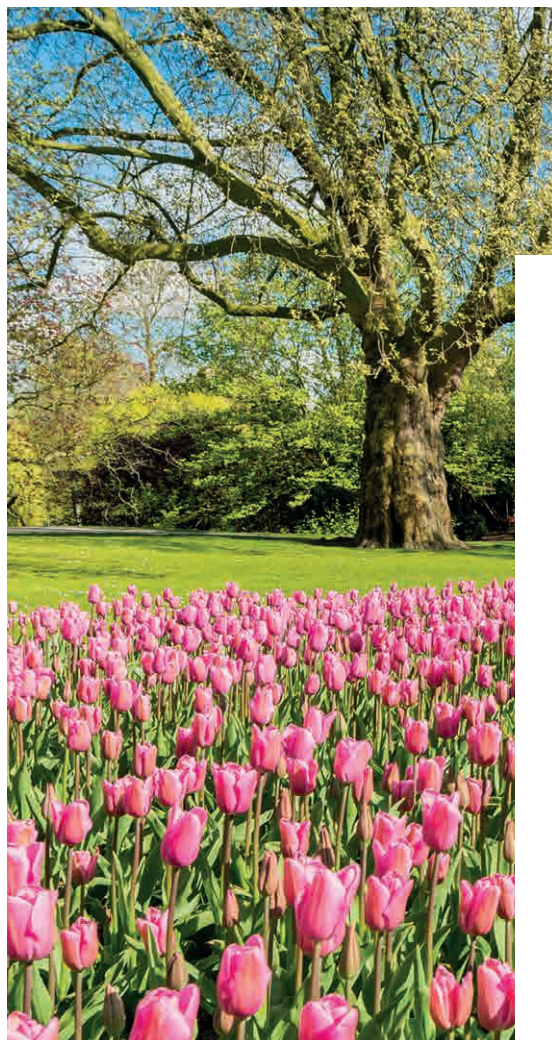


Photo: Erwan Le Vexier/Ville de Villeneuve-la-Garenne



La Commission Éthique a été approuvée par le Conseil Municipal du 17 juin 2021.

Le printemps se prépare



Dès le mois de décembre le service des Espaces Verts a procédé à la plantation de 83 000 bulbes supplémentaires pour égayer le retour des beaux jours pour les cinq ans à venir. Ce printemps sera bien plus fleuri que les années précédentes.

Vous avez peut-être remarqué, en vous déplaçant dans Villeneuve, que des gazons avaient été labourés. Le printemps se prépare en hiver et ces surfaces gazonnées vont accueillir une explosion de couleurs d'ici quelques semaines.

Une stratégie vertueuse

Dans sa volonté de fleurissement notre Ville-parc a décidé de planter sur 1700 m² de massifs supplémentaires, 83000 bulbes qui fleuriront tous les printemps sur une période de 5 ans. Habituellement, les massifs ne fleurissent qu'environ 6 mois et doivent être renouvelés ensuite chaque année. En utilisant des bulbes, les fleurs persistent et refleurissent naturellement l'année suivante. Une démarche responsable en faveur de l'environnement pour Villeneuve qui a déjà reçu le label 3 fleurs du Conseil National des Villes et Villages Fleuris. Les critères de ce Conseil pour décerner leur label prennent désormais en compte les efforts des communes en matière notamment d'isolation des bâtiments, dans le cadre de la sobriété énergétique. Critères qui rejoignent les mesures de la Municipalité pour réduire sa consommation d'énergie. « *L'isolation par l'extérieur, murs et toiture, de l'école Charles-Perrault a été réalisée l'année dernière. Cette année, ce sera la façade de La Fabrik et le nouveau bâtiment du Poste de Police Municipale qui seront isolés pour un gain de 30% sur la dépense énergétique* », explique Frédéric Rarchaert, Maire-adjoint en charge des Bâtiments. « *Cette isolation sera complétée par un nouveau réseau de chauffage urbain basé sur la géothermie* », ajoute Alain-Xavier François, Maire-adjoint en charge du Développement Durable. **Vm**

1700M² DE MASSIFS SUPPLÉMENTAIRES

Ainsi, la Ville continue à améliorer le cadre vie et ce pour les 5 ans à venir avec 1700m² de massifs supplémentaires, dont 1400 m² sur la coulée verte à hauteur du boulevard Charles-de-Gaulle, à proximité de la piscine municipale, et les autres sur les quais Sisley et d'Asnières. Les fleurs qui égayeront ces secteurs sont de 12 variétés différentes, dont essentiellement, des crocus, des tulipes, des narcisses et des scilles.





Naissances

Bienvenue à

Jade BEN DOGGA **09/12**
 Zinédine ZID **11/12**
 Léo BENOUAZZOU **15/12**
 Leila WONE **18/12**
 Yasmine BOULFALGHA **20/12**
 Mina DIAGOURAGA **20/12**
 Naïm BABACI **21/12**
 Anas ELKHOULI **02/01**
 Meryem KOBISSA **06/01**
 Jonaël CHALBOT DE MEDEIROS **10/01**
 Ishaq DAHMANE **17/01**



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Bernando SANTOS et Abigail PENA **07/01**

Hommage à Jean Batude

Jean Batude est décédé le 28 décembre à l'âge de 98 ans. À l'origine de la construction de la cité des Castors dans le sud de la ville il y a près de 70 ans, le Villenogarennois, père de cinq enfants, fut directeur des Restos du Cœur de Gennevilliers pendant plusieurs années, une fois sa retraite prise d'ouvrier pour les usines Chausson et de releveur de compteur d'électricité. *Villeneuve Magazine* avait retracé son extraordinaire parcours dans un portrait dans son numéro de juillet-août 2022. La Ville de Villeneuve-la-Garenne adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

Denise DELAUNAY veuve GATTAULT, **13/12**, 95 ans
 Patrick CHEVALLET, **16/12**, 63 ans
 Ali HASSAN, **19/12**, 65 ans
 André CASANOVA, **20/12**, 79 ans
 Mohammed BELLOUTI, **22/12**, 92 ans
 Monique GUHEL épouse GIRARD, **23/12**, 70 ans
 Michel LATRAN, **23/12**, 65 ans
 Joëlle GIRARD veuve FORT, **24/12**, 69 ans
 Denise SORET veuve GALUT, **25/12**, 96 ans
 Jean BATUDE, **28/12**, 98 ans
 Fatima BOURRAY, **30/12**, 86 ans
 Gabriel VIALY, **30/12**, 85 ans
 Marion FRENKIEL, **30/12**, 90 ans
 Marcelle BRISSON veuve GAUTUN, **02/01**, 88 ans
 Annie WERSAND veuve MOLARD, **03/01**, 77 ans
 Mimi MASUMBUKU, **04/01**, 34 ans
 Siek Meng PHAN, **06/01**, 67 ans
 M'Hamed BELHACEL, **08/01**, 85 ans
 Marie-Christine PANNETIER veuve LAMBLIN, **12/01**, 79 ans
 Kim Hung LE, **13/01**, 97 ans
 Janine PINARD veuve AUVRAY, **14/01**, 90 ans
 Albert QUAINON, **14/01**, 78 ans

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le carnet du *Villeneuve Mag* de décembre concernant Aimée (et non Alimée) TOLEDANO veuve CHRISTINA, décédée le 6 décembre à l'âge de 81 ans. Toutes nos excuses à la famille et à ses proches. Quant à Madame BOIZET, décédée le 3 décembre à 87 ans, le nom de son défunt mari était WATRIN. *Villeneuve Mag* s'excuse également pour cet oubli.

LE VILLAGE
NEUBAUER

FORD NEUBAUER ST-DENIS

227 Boulevard Anatole France, 93200 Saint-Denis
 Téléphone : 01 49 51 55 55, www.ford-neubauer.fr

Au quotidien, prenez les transports en commun
 #SeDéplacerMoinsPolluer





Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le centre administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement, Centre Communal d'Action Sociale).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'espace famille).
Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières · 01 47 94 10 20
Mardi et vendredi : 15h-18h30
Mercredi : 9h30-11h30 et 14h-18h30
Jeudi : 15h-19h30
Samedi : 10h30-17h
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 57
Seniors · Handicap · Santé · Solidarités · Téléassistance · Portage de repas · Carte de Transports
Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

Centre de santé Croix-Rouge Française

196 boulevard Gallieni · 01 41 21 41 21
www.pourvous.croixrouge.fr
Lundi au jeudi de 8h30 à 19h, le vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 13h (uniquement le service dentaire).

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Réniers

Espace Santé Jeunes

01 41 21 41 27
Ouvert l'après-midi, du mardi au vendredi de 14h à 18h.
Accueil anonyme et gratuit.

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun · 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette · 01 47 94 52 96
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie · 01 41 47 49 70
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

Point Justice : permanences services publics (Écrivain public, aide pour réaliser des démarches administratives en ligne type Caf, Trésor public, CPAM...), d'insertion-emploi avec la Mission Locale, juridiques.

Centre social : animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

France Services

16 rue Hector-Berlioz
07 88 59 34 90
Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 13h-18h
Rendez-vous de 18h à 19h
Mercredi et vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Jeudi et samedi de 8h30 à 12h

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.
Contactez Quentin Leclercq : conseiller.numerique@villeneuve92.com et 06 09 15 74 27

Piscine Municipale

29 avenue Georges-Pompidou
01 47 98 18 63

PMI et CPEF

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental
01 41 21 77 90
54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Rénov'Habitat

Au service Logement
28 avenue de Verdun
Permanence assurée par Soliha les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie. Prendre rendez-vous sur le site www.soliprojet.fr ou par tél. 0 800 006 075 (Service et appel gratuits)

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun · 01 47 92 40 00
Consultations des médecins généralistes : 01 42 04 07 42

Marché provisoire

Angle avenue de Verdun/boulevard Gallieni face à la Mairie.
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h

Protection Civile

1 rue Gaston Appert · 09 53 36 75 44
formation@protectioncivile.org
Formez-vous aux gestes qui sauvent

Service Logement

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 71
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et uniquement sur rendez-vous les mardis et vendredis de 13h15 à 17h15

Police Municipale

Hôtel de Ville - entrée côté parc
01 40 85 58 78
Ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, le mercredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h15

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue
01 53 73 56 00 · Ouvert 24h/24 et 7J/7

Pompiers de Gennevilliers

6 rue Henri-Barbusse à Gennevilliers
01 40 85 34 28

Pharmacies de garde

Dimanche 5 février

Pharmacie Victor Hugo
5 rue Victor Hugo · Gennevilliers
01 47 93 16 06

Dimanche 12 février

Pharmacie Gabriel Péri
78 avenue Gabriel-Péri · Gennevilliers
01 47 93 94 58

Dimanche 19 février

Pharmacie des Grésillons
47 avenue des Grésillons · Gennevilliers
01 47 93 22 35

Dimanche 26 février

Pharmacie Boubia
4 rue Chevreul · Gennevilliers
01 47 98 79 75

Dimanche 5 mars

Pharmacie Jean Moulin
69 avenue Jean-Moulin
Villeneuve-la-Garenne
01 47 94 50 98

Dimanche 12 mars

Pharmacie de la Caravelle
6 rue Gérard Philippe
Villeneuve-la-Garenne
01 47 94 50 20

Infirmiers de garde

**Tous les cabinets
assurent les soins 7 jours/7**

Mireille BERK

Aziza BOUZID
204 boulevard Gallieni
06 11 55 15 38

Amal BOUBEKRI

Sarah DIAGNE
200 boulevard Gallieni
06 23 70 19 52

Sadio COULIBALY

6 rue Hector-Berlioz
06 20 36 52 66

Cristina HENRY, Robert MATHIEU,

Alexandre HENRY, Laura MONNIN
44 boulevard Charles-De-Gaulle
06 46 38 43 73 · 06 08 59 68 23
01 41 47 04 31

Nadia HERBURREN

200 boulevard Gallieni
06 24 79 33 05

Véronique SERIO · Leïla NIVORE

22 avenue Jean-Moulin
06 75 24 71 70 · 01 41 21 00 20

Sylvia CHAPELAIN

Sophia DJERABA
17 rue René et Isa Lefèvre
93450 Île-Saint-Denis
06 62 53 37 29

Tri sélectif

Depuis décembre, la collecte des encombrants se déroule désormais deux fois par mois, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis de 12h à 20h, sur l'ensemble de la ville et ne se fera plus par secteur.

Prochains passages : **lundis 6 et 20 février, lundis 6 et 20 mars.**

Déchetterie mobile

Le samedi 25 février de 14h à 18h30 dorénavant au 214 boulevard Gallieni, sur l'emplacement du marché provisoire.

Collecte des déchets toxiques et des équipements électriques et électroniques usagés

Le dimanche 19 février entre la Mairie et l'ancien marché. Venir avec une pièce d'identité. Renseignements auprès de Elisabeth Bartolomeu : ebartolomeu@villeneuve92.com

Déchetterie fixe du syctom

93 rue des Caboeufs · Gennevilliers
01 46 17 01 60
www.syctom-paris.fr

Déchets verts

Collecte des déchets verts en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du Centre Technique Municipal exclusivement les 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

Personnes sourdes et malentendantes 114 (par Fax ou SMS)

Médecins de garde (SOS 92)

01 46 03 77 44

Commissariat de police

01 53 73 56 00

Police Municipale

01 40 85 58 78



Zoom sur...

LA PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR LE MARIAGE

Depuis le 1^{er} janvier, les dépôts de dossier de mariage se font uniquement sur rendez-vous à la Mairie de Villeneuve-la-Garenne. Une nouvelle démarche qui permet de gagner du temps pour les Villenogarenois, et d'assurer une meilleure fluidité du service État Civil.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Par mail : etatcivil@villeneuve92.com

Par téléphone : 01 40 85 57 60

Sur place au service État civil au 28 avenue de Verdun

• La prise de rendez-vous n'est pas obligatoire si vous venez juste retirer un dossier

LE JOUR DU RENDEZ-VOUS

Il dure de 30 minutes à une heure et nécessite la présence des deux personnes qui souhaitent se marier. Une date de mariage sera alors fixée si le dossier est complet.

LES PIÈCES À FOURNIR

Elles seront données au moment du retrait du dossier, qui doit être remis uniquement aux intéressés.

Pour en savoir plus :
scannez le QR code



Ô fil
de la
culture

SAISON 2022 | 23



VEN.
24 MARS
20H30
Virtuoz Club

Luna Silva & the Wonders

Concert Folk/
Hispanique/
Jazz vocal

FINALISTE
DU PRIX
DES MUSIQUES
D'ICI 2022

Compositions, voix, ukulélé :
Luna Silva
Percussion, chant :
Anissa Nehari
Guitare, voix :
Maxime Barcelona
Contrebasse, voix :
Yann-Lou Bertrand

Production Sotak Musik

BILLETTERIE

Infos et réservations au Centre culturel Max-Juclier
23 quai d'Asnières 92390 Villeneuve-la-Garenne
01 47 98 11 10 | culture@villeneuve92.com

Achat en ligne : billettereduc.com et fnac.com

VIRTUOZ CLUB

Espace Pierre-Brossolette
3 rue Pierre Brossolette
92390 Villeneuve-la-Garenne

WWW.VILLENEUVE92.COM



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

